

COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX

41 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MAI 2024

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8

DATE DE CONVOCATION

23 avril 2024

OBJET

TRAVAUX DE VOIRIE

RUE DE LA BRISSE

+

REALISATION DE
PASSAGES PIETONS

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mai, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, Mrs Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, , Moyer Franck, Breton Patrice, Wojnar Loïc

Excusés/Pouvoir : Mme François Elodie a donné pouvoir à Mme Norguet Sylvie
M. Lucas Thierry a donné pouvoir à M. Moyer Franck

Secrétaire de séance : M. Cyrille Bertin

Madame le Maire présente les devis en sa possession concernant la remise en état du carrefour de la rue de la Brisse suite aux dégradations faites par les camions lors de la déviation mise en place par le département.

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité des présents, le conseil municipal :

- décide d'effectuer les travaux de voirie du carrefour de la rue de la Brisse et retient l'entreprise Colin pour un montant de 7 045 € HT.
- décide de refaire le passage piéton et retient l'entreprise Signalétique Vendômoise pour un montant de 230 € HT.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

N° 13-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20240507-13-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2024

Notification : 21/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour expédition conforme :

Le Maire,

Sylvie NORGUET

